

## ENTREVUE DU MOIS

### CHANTAL ROULEAU – MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX TRANSPORTS, MINISTRE RESPONSABLE DE LA MÉTROPOLE ET DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ET MEMBRE DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

*Pionnière dans l'industrie québécoise de la récupération et du recyclage, Chantal Rouleau agit en faveur du développement durable de l'est de la métropole depuis plus de trente ans. Elle a fondé sa propre entreprise dans le domaine du papier recyclé pour ensuite devenir directrice d'usine au sein du Groupe Cascades. Entre 2002 et 2008, elle a participé activement au projet d'assainissement et de nettoyage du fleuve Saint-Laurent dans l'est de Montréal, ainsi qu'au développement de sites d'accès aux berges pour la population. En reconnaissance de la réussite de ce projet, la Canadian Geographic lui décerne en 2008 le Prix canadien de l'environnement - Réseau Prix d'action communautaire.*



*En juin 2010, à l'occasion d'une élection partielle, Chantal Rouleau devient mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles. Elle est réélue lors du scrutin de novembre 2013 et devient alors membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du dossier de l'eau et des infrastructures de l'eau.*

*À l'automne 2018, elle fait le saut en politique provinciale, est élue députée de Pointe-aux-Trembles et nommée ministre au sein du gouvernement de la Coalition avenir Québec. Résolument engagée en faveur d'une métropole durable et innovante, elle se fait un devoir d'agir concrètement en ce sens, notamment en posant des gestes pour relever l'important défi de la mobilité urbaine.*

#### **Madame Rouleau, cela fait quelques années que vous vous intéressez de près au Saint-Laurent. Pouvez-vous nous décrire votre vision du fleuve?**

Le fleuve Saint-Laurent est notre colonne vertébrale, source de notre vie et de notre développement.

*«Véritable richesse pour le Québec et élément central de son développement socio-économique.»*

D'une part, son positionnement géographique stratégique par rapport aux grands marchés internationaux et nationaux confère au Québec des avantages concurrentiels en matière d'échanges commerciaux et de vitalité régionale.

D'autre part, le Saint-Laurent constitue un important ensemble écologique qui abrite une faune et une flore riches et diversifiées.

réalisant le Projet Saint-Laurent qui mise sur le Saint Laurent et sur les forces du Québec pour propulser son économie, protéger son écosystème et assurer le bien-être de ses communautés. Il s'agit d'un véritable outil de développement durable qui permettra de préserver les richesses de la biodiversité et le potentiel d'usage du territoire maritime pour les générations futures.



C'est dans cet esprit que notre gouvernement entend donner suite à la Stratégie maritime en

## 2-L'industrie maritime travaillera prochainement avec vous. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de celle-ci?

Le développement économique lié à l'industrie maritime doit désormais être réfléchi de manière à préserver les écosystèmes et en respect des communautés concernées. Le gouvernement du Québec souhaite travailler en ce sens avec ses partenaires afin de favoriser le potentiel de développement maritime du Québec.

Dans les mois à venir, nous développerons le prochain plan d'action quinquennal de la Stratégie maritime pour la période 2020-2025.

*«Ce plan sera l'occasion d'associer les acteurs de l'industrie et du monde maritime à la réflexion sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels et à venir.»*

Grâce aux échanges avec l'industrie maritime, je suis confiante que nous serons en mesure de mettre en place des actions concertées qui conduiront à une utilisation éclairée, optimale et pérenne des ressources

maritimes du Québec, en lien avec nos voisins du bassin des Grands Lacs.

## Quelles sont vos 3 priorités d'action durant votre mandat pour favoriser le développement du transport maritime au Québec?

Tout d'abord, d'importants investissements doivent être consacrés au réseau portuaire commercial du Québec afin de mettre à niveau, de moderniser et de développer ses installations. Nous souhaitons donc améliorer ces infrastructures et développer des chaînes logistiques fluides et performantes. La Stratégie maritime y prévoit une enveloppe de 200 M\$.

Deuxièmement, comme le prévoit la Stratégie, nous souhaitons procéder à l'implantation de 15 zones

industriolo-portuaires dans toutes les régions du Québec, en considérant nos puissants pôles de développement. Ces zones, situées à proximité de services portuaires et d'infrastructures routières et ferroviaires, représentent un avantage considérable pour les entreprises.

Elles peuvent, entre autres, réduire leur coût de transport, entraîner une meilleure synergie industrielle et contribuer à la mobilité durable par une plus grande intermodalité des transports et une réduction potentielle des gaz à effet de serre.

*«Enfin, la disponibilité et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée demeurent évidemment un enjeu d'une importance majeure.»*

Les métiers reliés au fleuve sont encore trop méconnus, ils méritent qu'on s'y attarde un peu plus. Il y a là un secteur d'activité en pleine ébullition qui doit être mis en lumière.

## Quelles sont vos intentions concernant le Forum de concertation sur le transport maritime?

*«Il est primordial de s'assurer que les actions gouvernementales soient arrimées avec les besoins de l'industrie maritime.»*

À cet effet, le Forum de concertation sur le transport maritime représente la tribune idéale afin de favoriser les échanges entre les différents partenaires du milieu maritime et le gouvernement. J'ai confiance que les travaux du Forum pourront d'ailleurs contribuer à la préparation du prochain plan quinquennal de la Stratégie maritime.